



Les Communes
du
Val d'Anniviers



www.anniviers.org

Commission administration générale ②

Procès-verbal de la séance du 09.10.07 à 17h30 au bureau communal de St-Luc

Présents : Dominique Rion, St-Luc
Nadine Zufferey, Chandolin
Jeanine Walter, Vissoie
Tarcise Genoud, Grimentz
Simon Crettaz, St-Jean
Martine Antonier Tschus, Secrétaire

Excusée : Françoise Viaccoz, Ayer

1. Rappel des commissions

| | | |
|----|---------------------------|-------------------------------|
| ① | politique | Simon Crettaz |
| ② | administration | Dominique Rion |
| ③ | sécurité | Jean-Pierre Salamin |
| ④ | formation, santé, social | Marie-Françoise Melly Crettaz |
| ⑤ | trafic, travaux publics | Tarcise Genoud |
| ⑥ | environnement | Georges Vianin |
| ⑦ | aménagement du territoire | Gaby Solioz |
| ⑧ | construction | Jean-Albert Melly |
| ⑨ | économie publique | Georges-Alain Zuber |
| ⑩ | agriculture | Gérard Genoud |
| ①① | énergie | Simon Crettaz |
| ①② | financière | René Massy |
| ①③ | bourgeoise | Jacques Vouardoux |

2. PV de la séance de la Conférence des Conseils – partie administration

Dominique Rion ouvre la séance et excuse Françoise Viaccoz. Les décisions prises en Conférence des conseils à propos de l'administration sont abordées.

Après discussion, il est clair pour tous que seule la répartition des services a été acceptée telle que proposée par la commission. Le choix des sites a été évoqué à titre de présentation et en aucun cas ceux-ci ont été discutés plus en avant ni arrêtés.

3. Cahier des charges et listing des charges à répartir dans l'administration

Le cahier des charges de diverses administrations a été consulté par Dominique Rion qui a compilé le tout en 3 documents : « cahier des charges secrétaire communal » ; « cahier

des charges responsable des finances » ; « liste des charges à répartir administration 2009 ». La partie financière doit être complétée avec Jeanine Walter.

4. Intégration de Nicolas Guilhaume, Nicole Solioz-Minder et Nadège Melly

Il sera demandé à M. Guilhaume et Mmes Solioz-Minder et Melly de préparer un cahier des charges par site (bureau) ainsi qu'un cahier des charges par poste important (secrétaire communal, responsable des finances).

Il faudra également que la commission élargie réfléchisse à l'organisation du service de proximité, aux heures d'ouverture des différents bureaux,...A elle également de répartir les 8.1 postes de travail sur les divers sites.

5. Dossiers divers à traiter par la commission

Archives : Il faut absolument que toutes les communes mettent de l'ordre dans leurs propres archives d'ici à la fin juin 2008. Il faudra alors évaluer le volume d'archives restant dans chaque commune pour calibrer un local pouvant, à terme, réunir tous les documents.

Accès : uniformiser les cylindres des divers bureaux et autres accès nécessaires pour le futur conseil afin de faciliter leur travail.

Papier / enveloppe : Les armoiries sont définies. Reste à mettre toutes les informations sur une même page et à faire appel à un graphiste pour aligner tout ce qui devra figurer sur le papier à en-tête et les enveloppes.

Drapeaux et autres objets aux couleurs d'Anniviers : le nombre de drapeaux dont chaque commune a besoin est en cours de récolte. A la commission administration de gérer désormais ce dossier.

Pour le PV : Martine Antonier Tschus